

Palais Granvelle - Musée du Temps - Programme muséographique - Choix du lauréat

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 24 septembre 1990, le Conseil Municipal a retenu 5 candidats, admis à concourir pour la désignation du scénographe-muséographe à qui sera confié le programme d'aménagement intérieur du Palais Granvelle dans le cadre de la création d'un Musée du Temps.

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal a décidé de porter à 200 000 F le crédit réservé à l'indemnisation des candidats non retenus ayant participé à ce concours.

Le jury de concours qui s'est réuni le 13 mai 1991 a procédé à l'analyse des prestations remises par les candidats et a proposé le classement suivant :

1. M. DELIS, lauréat
2. Mme GIROUD
3. M. DUVAL
4. FILMS ET FORMES

le 5^{ème} candidat, Mme HEBEY, n'ayant pas remis d'offre.

Le jury a proposé également d'attribuer des indemnités aux candidats non retenus dans les conditions suivantes :

Mme GIROUD	100 000 F
M. DUVAL	60 000 F
FILMS ET FORMES	40 000 F

Le Conseil Municipal est invité à confirmer les choix du jury de concours et en cas d'accord, à verser les indemnités aux candidats non retenus comme indiqué ci-dessus, étant précisé que la dépense sera couverte par des crédits inscrits au chapitre 903.61.232.86021.31000 du budget 1991.

M. LIME : Je préciserai très rapidement que la délibération du jury s'est déroulée dans des conditions parfaites, un jury qui avait entre autres cet intérêt d'avoir parmi ses membres de très grands architectes et des représentants du Ministère de la Culture et évidemment des représentants de la Ville, à la fois des services techniques et des élus.

Nous avons fait un choix après avoir écouté les candidats, et d'ailleurs l'écoute des candidats a amené beaucoup à renouveler le choix qu'ils avaient fait a priori. Je crois que nous avons fait un choix de très grande qualité. En tout cas, il était soutenu notamment par les représentants du Ministère de la Direction des Musées, ce qui nous a paru un critère tout à fait intéressant et c'est pour cela qu'ils étaient là d'ailleurs. Je voudrais simplement ajouter qu'à cette occasion et ça m'a paru présenter un très grand intérêt, les représentants du Ministère ont dit à quel point ce projet était important notamment pour le Ministère de la Culture, pour la Direction des Musées. C'est un des projets phares, sinon le projet le plus important actuellement, pour la Direction des Musées de France dans le domaine des sciences et techniques. J'ajoute que chacun a trouvé à sa place une plaquette de présentation du Musée du Temps.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.